



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 1^{er} juin 2023

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 25 mai 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 21h33.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Florent MANZONI, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Henriette PROST-TOURNIER.

Etaient absents : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Martine CART-GRANDJEAN, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX, M. Guy BRUCHON.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/G. JOBERT ; M. PERRIN/S. KURT ; D. DUMONT/P. BENOIT ; A. MARGUET/D. GUILLEUX ; B. ANDREZ/S. LESCURE ; P. LIME VIEILLE/E. GIRAUD ; D. ROUX/B. LAPOIRE ; G. BRUCHON/M. COLETTE.

Finances-Demande d'emprunt

Par délibération du 6 avril 2023, le Conseil Municipal a approuvé la consultation pour la réalisation d'un emprunt d'un montant de 1,5 M €.

Quatre organismes bancaires ont été consultés (Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel et Banque des territoires), sur la base du cahier des charges suivant :

Montant : 1 500 000 €

Objet : travaux d'aménagement dans le cadre du programme petites villes de demain

Durée : 15 ans

Amortissements : linéaires

Les offres des organismes bancaires sont présentées et commentées lors de la séance.

La Commission Finances, qui s'est réuni le 26 mai 2023, a examiné ces offres reçues et émis un avis favorable à la proposition suivante du Crédit Agricole (cf ci-annexée) :

Montant : 1 500 000 €

Objet : travaux d'aménagement dans le cadre du programme petites villes de demain

Durée : 10 ans

Taux fixe : 3.87%

Frais de dossier : 1 500 €

Ceci étant exposé et après débat, le Conseil Municipal :

- Donne son accord pour la réalisation de cet emprunt auprès de la banque Crédit Agricole selon les conditions indiquées ci-dessus
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt, la demande de réalisation des fonds, et tous documents y afférents.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention :

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
07/06/2023

Pour extrait conforme
Le Maire,
Sylvie LE HIR

